

Romuald WADAGNI donne l'impulsion, Rodrigue CHAOU passe à l'action

Après la validation des modalités par le Chef de l'État, le ministre chargé du Budget et de la Fonction publique installe le comité technique. Le dossier du recrutement sur titre des Aspirants au Métier d'Enseignant (AME) franchit une étape majeure. Une semaine après la validation des conditions et modalités de l'opération par le Président de la République, Romuald WADAGNI, le processus entre désormais dans sa phase opérationnelle avec l'installation du Comité technique chargé de préparer les prochaines étapes.



Le personnel de l'ex-Médiateur rejoint officiellement le Conseil Economique et social



Le budget 2027 du CES adopté à l'unanimité



Le RFFP-B mise sur le bien-être au travail pour renforcer la performance

COOPÉRATION MILITAIRE BÉNIN-ALLEMAGNE

L'Allemagne prépare un appui en équipements au profit des Forces armées béninoises



Gildas Agonkan salue l'appui allemand

Au terme des échanges, le ministre Gildas Agonkan a exprimé, au nom du Gouvernement béninois, sa gratitude à la République fédérale d'Allemagne pour son engagement constant aux côtés du Bénin dans le processus de modernisation de son outil de défense.

Selon les autorités béninoises, ce nouvel appui devrait contribuer à consolider les efforts déjà engagés par les Forces armées béninoises pour renforcer leurs capacités et répondre plus efficacement aux défis sécuritaires actuels.

Le ministre délégué chargé de la Défense nationale, Gildas Agonkan, a reçu jeudi 17 septembre 2026 une délégation allemande conduite par Rike Sohn. Au cœur des échanges : un projet d'aide à l'équipement destiné notamment au renforcement des capacités du Génie militaire béninois.

La coopération militaire entre le Bénin et la République fédérale d'Allemagne s'apprête à franchir une nouvelle étape. Le ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense nationale, Gildas Agonkan, a reçu en audience, le jeudi 17 septembre 2026 à son cabinet, une délégation allemande venue échanger sur un projet d'appui aux Forces armées béninoises.

Conduite par Rike Sohn, cheffe de mission adjointe et cheffe de la Coopération à l'ambassade d'Allemagne près le Bénin, la délégation comprenait également le colonel Boris Bovekamp, atta-

ché de défense. Les discussions ont essentiellement porté sur un projet d'aide à l'équipement initié par le Gouvernement allemand au profit des Forces armées béninoises.

Le Génie militaire au cœur du projet

Le projet présenté par la partie allemande cible particulièrement le Génie militaire béninois. L'appui envisagé devrait s'articuler autour de plusieurs axes, notamment la fourniture d'équipements logistiques, le renforcement de la formation technique et spécialisée des personnels ainsi que l'amélioration des capacités opérationnelles sur le terrain.

À travers ce programme, l'Allemagne entend contribuer au renforcement des moyens et des compétences des Forces armées béninoises, dans le cadre du partenariat stratégique qui unit les deux pays dans les domaines de la défense et de la sécurité.

Une mission d'experts allemands attendue en octobre

La coopération entre les deux pays devrait connaître une nouvelle étape dans les prochaines semaines. Une équipe d'experts militaires allemands est attendue au Bénin du 7 au 9 octobre 2026.

Cette mission technique sera consacrée à la poursuite des échanges avec la partie béninoise, à la finalisation du projet ainsi qu'à la préparation et à la signature des accords bilatéraux nécessaires à sa mise en œuvre.

Cette nouvelle initiative traduit ainsi la volonté du Bénin et de l'Allemagne de poursuivre et de renforcer leur coopération dans le domaine de la défense et de la sécurité, avec un accent particulier sur le développement des capacités du Génie militaire béninois.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lembredujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lembredujour.bj, faites comme chez vous.

www.lembredujour.bj
www.lembredujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lembredujour@gmail.com
 Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
 N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lembredujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

RECRUTEMENT SUR TITRE DES AME

ROMUALD WADAGNI DONNE L'IMPULSION RODRIGUE CHAOU PASSE À L'ACTION



Après la validation des modalités par le Chef de l'État, le ministre chargé du Budget et de la Fonction publique installe le comité technique

Le dossier du recrutement sur titre des Aspirants au Métier d'Enseignant (AME) franchit une étape majeure. Une semaine après la validation des conditions et modalités de l'opération par le Président de la République, Romuald WADAGNI, le processus entre désormais dans sa phase opérationnelle avec l'installation du Comité technique chargé de préparer les prochaines étapes.

La dynamique engagée au sommet de l'État connaît ainsi une traduction concrète sur le terrain administratif. Le vendredi 18 septembre

2026, le ministre délégué chargé du Budget et de la Fonction publique, Rodrigue S. CHAOU, a procédé à l'installation officielle du comité chargé notamment de la mise à jour, de la qualification et de la fiabilisation de la base de données des AME.

Romuald WADAGNI, une décision qui ouvre la voie

Lors de la rencontre avec les partenaires sociaux tenue le 11 septembre 2026 au Palais de la Marina, le Chef de l'État a validé les conditions et modalités relatives au recrutement sur titre des AME.

Cette décision marque une nouvelle étape dans la prise en compte de la situation professionnelle des enseignants

concernés. Elle donne également un cadre aux différentes administrations appelées à intervenir dans la préparation et la mise en œuvre de l'opération.

Dès lors, l'enjeu était de passer de la décision aux actes. C'est précisément ce qui se matérialise avec l'installation du Comité technique.

Rodrigue CHAOU, la rigueur dans l'exécution

À la tête du département ministériel chargé du Budget et de la Fonction publique, Rodrigue S. CHAOU est désormais au cœur de la phase technique du processus.

En installant le comité, le ministre a fixé un délai impératif pour la production du rapport attendu et appelé les membres à faire preuve de diligence, d'écoute et de rigueur.

Le comité interminis-

tériel réunit plusieurs structures clés de l'administration, notamment l'Agence nationale pour l'Emploi (AnPE), l'Agence nationale d'Identification des Personnes (ANIP), les Directions de la Planification, de l'Administration et des Finances des ministères en charge de l'Éducation, ainsi que les structures compétentes du ministère de l'Économie et des Finances.

Le travail confié à cette équipe porte notamment sur la fiabilisation du fichier des AME. Une étape technique essentielle pour disposer d'une base de données actualisée et sécurisée avant la poursuite des opérations de recrutement.

De la décision à l'action

Avec cette nouvelle étape, le processus connaît une accélération concrète. La validation des modalités par

le Président Romuald WADAGNI, suivie de la mise en place du dispositif technique sous la conduite de Rodrigue CHAOU, traduit une volonté de faire avancer le dossier dans un cadre administratif structuré.

Pour les Aspirants au Métier d'Enseignant, l'installation du Comité technique constitue donc un signal important : le recrutement sur titre n'est plus seulement au stade des annonces, mais entre progressivement dans sa phase de préparation effective.

Impulsion au sommet, rigueur dans l'exécution : le dossier des AME avance désormais vers les prochaines étapes de sa concrétisation.

Emeric Joël ALLAGBE



ELONA HOUSE



SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

RÉFORME INSTITUTIONNELLE AU CES

Le personnel de l'ex-Médiateur rejoint officiellement le Conseil économique et social



Une nouvelle étape dans la réorganisation du Conseil économique et social (CES). Les agents issus de l'ancienne institution du Médiateur de la République sont désormais appelés à poursuivre leurs missions au sein du CES. Une séance de travail tenue vendredi 18 septembre 2026 avec les responsables administratifs concernés a permis de préciser les contours de cette intégration et les prochaines étapes de leur redéploiement.

La réforme institutionnelle engagée au sein du Conseil économique et social entre dans une nouvelle phase. Vendredi 18 septembre 2026, le Secrétaire général du CES, Aziz Armel PARAÏSO, a réuni les responsables administratifs issus de l'ex-Médiateur de la République afin de les accueillir au sein de l'Institution et de leur présenter les implications de la nouvelle architecture institutionnelle.

Cette rencontre, organisée conformément aux orientations du Président du CES, Abdoulaye BIO TCHANÉ, visait notamment à expliquer les changements induits par la réforme, à clarifier les modalités d'intégration du personnel et à rassurer les agents sur leur place dans la nouvelle organisation.

La médiation désormais intégrée au CES

Cette évolution découle de la réforme consacrée par la loi organique n° 2026-13 du 31 juillet 2026 portant modification de la loi organique relative au Conseil économique et social, ainsi que de la mise en œuvre du nouveau règlement intérieur du CES, validé le 27 août 2026 par la Cour constitutionnelle.

Au cours de la séance, le Conseiller technique juridique du CES, Ahmed TAMBA, a expliqué les principales conséquences juridiques de cette réforme. Dans la nouvelle architecture institutionnelle, l'ancien Médiateur de la République ne constitue plus une institution autonome. Les fonctions et moyens qui lui étaient rattachés sont désormais intégrés au Conseil économique et social.

La mission de médiation demeure toutefois au sein du dispositif institutionnel. Elle est désormais exercée dans le cadre du CES, notamment à travers l'intercession gracieuse relevant du Premier Vice-Président. Les citoyens confrontés à des difficultés dans leurs relations avec l'adminis-

tration conservent ainsi la possibilité de saisir l'Institution.

Cette nouvelle configuration entraîne également la disparition du Cabinet de l'ancien Médiateur en tant que structure autonome. Les fonctions, les moyens ainsi que les ressources humaines de l'ancienne institution sont appelés à être intégrés dans l'organisation du CES.

Un accueil et un message de réassurance aux agents

La validation du nouveau règlement intérieur a ouvert la voie au reversement du personnel de l'ex-Médiateur dans les effectifs du CES.

Au cours des échanges, le Secrétaire général a transmis aux agents le message d'accueil et de réassurance du Président Abdoulaye BIO TCHANÉ. Il a rappelé que, dès son entrée en fonction le 22 juillet 2026, le Président du CES avait rencontré les personnels des deux structures, ceux du Conseil économique et social comme ceux issus de l'ancienne institution de médiation.

L'enjeu est désormais de mettre en commun les compétences et les expériences disponibles afin de répondre efficacement aux responsabilités nouvelles confiées au CES.

Le redéploiement des agents dans les différents services interviendra après la finalisation et l'adoption du règlement administratif du Conseil. Ce document devra notamment préciser l'organisation des services, la répartition des responsabilités ainsi que les modalités d'affectation du personnel.

Le Secrétaire général a également présenté certaines des premières nominations intervenues sous l'autorité du Président du CES au sein du Cabinet, notamment celles du Directeur de Cabinet et de la Directrice adjointe de Cabinet.

Vers un regroupement des personnels sur un site provisoire

Cette intégration intervient dans un contexte de réorganisation matérielle du Conseil économique et social. L'ensemble des personnels de l'Institution doit prochainement rejoindre un site provisoire, en attendant la reconstruction du siège du CES.

Ce regroupement doit favoriser la création d'un environnement de tra-

vail commun et faciliter la mise en œuvre de la nouvelle organisation. Les agents seront ensuite répartis entre les différents services en fonction des dispositions du règlement administratif qui sera adopté.

Un CES davantage tourné vers les populations et les territoires

Au-delà de la question de l'intégration du personnel, la rencontre a également permis au Secrétaire général de présenter les grandes orientations de la huitième mandature.

Celles-ci mettent notamment l'accent sur l'utilité et la proximité de l'Institution. Le CES entend renforcer son écoute des réalités économiques et sociales du pays et consolider sa présence au plus près des populations et des territoires.

Cette orientation s'est notamment illustrée à travers la tournée nationale effectuée par le Président Abdoulaye BIO TCHANÉ dans les départements dans le cadre du lancement des activités des Conseils départementaux du CES.

Ces déplacements ont permis de rencontrer les acteurs locaux, de recueillir leurs préoccupations et de présenter les orientations devant guider l'action des structures départementales. La mise à disposition de locaux au niveau des préfectures pour les personnels des Conseils départementaux participe également à cette volonté de renforcer l'ancrage territorial de l'Institution.

Des responsabilités élargies pour le CES

La réforme engagée ne se limite pas à l'intégration des fonctions de médiation. Elle confère également de nouvelles responsabilités au Conseil économique et social.

Parmi celles-ci figure l'élaboration annuelle du Rapport sur l'état économique et social du Bénin, destiné à être présenté au Gouvernement au mois de septembre. Le premier rapport élaboré dans ce nouveau cadre a été adopté à l'unanimité par le CES au cours de sa deuxième session ordinaire de l'année 2026.

À travers cette nouvelle mission, le CES est appelé à renforcer son rôle dans l'analyse des évolutions économiques et sociales du pays et dans la formulation d'observations susceptibles d'éclairer l'action publique.

Le Secrétaire général a également évoqué le lancement du processus d'élaboration du Plan stratégique 2027-2031 du CES. Ce document doit définir les grandes orientations de l'Institution pour les prochaines années et traduire les ambitions de la huitième mandature en objectifs et actions structurants.

Les agents disposés à accompagner la nouvelle dynamique

Au terme des échanges, les responsables administratifs issus de l'ex-Mé-

diateur de la République ont exprimé leur satisfaction quant aux clarifications apportées sur la réforme et leur intégration au CES.

Ils ont salué l'initiative de cette séance de travail, qui leur a permis de mieux comprendre les contours de la nouvelle organisation ainsi que les prochaines étapes du processus de redéploiement.

Les agents ont également réaffirmé leur disponibilité à mettre leur expérience et leurs compétences au service du Conseil économique et social, dans le respect des exigences d'éthique, de professionnalisme, de responsabilité et de service public.

La séance du vendredi 18 septembre marque ainsi une étape importante dans la mise en œuvre de la réforme institutionnelle du CES. Avec l'intégration des fonctions de médiation, le regroupement des ressources humaines et l'élargissement de ses attributions, le Conseil économique et social poursuit la mise en place d'une organisation unifiée.

Une dynamique qui place désormais au cœur de la huitième mandature un double objectif : renforcer l'utilité du CES et rapprocher davantage l'Institution des populations et des territoires.

Emeric Joël ALLAGBE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DECISION N° 2026/063/CES/PT/DC/SG/DPAF/SGC/SA

PORTANT REVERSEMENT DU PERSONNEL EN SERVICE DANS L'ADMINISTRATION DE L'ANCIEN MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE DANS L'EFFECTIF DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Le Président du Conseil économique et social,

Vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin telle que modifiée et complétée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 et la loi n°2025-20 du 17 décembre 2025 ;

Vu la loi n°2024-26 du 17 juillet 2024 portant loi organique sur le Conseil économique et social, telle que modifiée par les lois n°2026-04 du 16 mars 2026 et n°2026-13 du 31 juillet 2026 ;

Vu la loi n°2009-22 du 03 janvier 2014 portant institution du Médiateur de la République telle que modifiée par la loi n°2026-11 du 26 juin 2026 ;

Vu la loi n° 2025-22 du 08 décembre 2025, portant loi de finances pour la gestion 2026 ;

Vu le décret n°2026-455 du 17 juillet 2026 portant nomination des membres du Conseil économique et social, huitième (8^{ème}) mandature ;

Vu le procès-verbal du 22 juillet 2026 sur l'élection des membres du bureau du Conseil économique et social ;

Vu le règlement intérieur du Conseil économique et social ;

Vu les nécessités de service ;

Vu les disponibilités budgétaires.

DECIDE

Article 1^{er} : Le personnel en service dans l'administration de l'ancien Médiateur de la République est reversé dans l'effectif du personnel du Conseil économique et social.

Article 2 : La présente décision qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publiée partout où besoin sera.

Cotonou, le 31 août 2026

Abdoulaye BIO TCHANÉ

AMPLIATIONS :

- Président/CES : 01

- Membres du Bureau/CES : 02

- DC : 01

- SG : 01

- Toutes directions : 03

- CAVS : 01

- Intéressé : 45

- Chrono : 01

08 BP 679 T4 : (229) 21 30 03 99/21 30 03 91 Fax : (229) 21 30 03 13 Cotonou (Rép. du Bénin)

www.ces-bj / contact@ces.bj

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITE PARAISSANT AU BENIN

Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPES ÉLECTROGÈNES DISPONIBLES SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DU CES

Le budget 2027 du CES adopté à l'unanimité



Réunis en séance plénière le mercredi 16 septembre 2026, dans le cadre de la deuxième session ordinaire de l'année, les membres du Conseil économique et social (CES) ont examiné puis adopté à l'unanimité le projet de budget de l'Institution au titre de l'exercice 2027. Les travaux ont été conduits sous la présidence d'Abdoulaye BIO TCHANÉ.

Le Conseil économique et social poursuit ses travaux dans le cadre de sa deuxième ses-

sion ordinaire de l'année 2026. Au deuxième jour de cette session, les Conseillers se sont penchés sur l'un des principaux dossiers inscrits à l'ordre du jour : le projet de budget de l'Institution pour l'exercice 2027.

À la demande du président du CES, Abdoulaye BIO TCHANÉ, la Commission de l'Économie, des Finances et de l'Entrepreneuriat a présenté les conclusions de ses travaux. Le rapporteur de la

Commission, Gilbert BANGANA, a exposé les grandes lignes du projet soumis à l'appréciation des Conseillers.

La présentation s'est articulée autour de trois principaux axes. Il s'agit notamment du point d'exécution du budget au 31 juillet 2026, des perspectives pour la suite de l'exercice, des prévisions budgétaires pour 2027, ainsi que des observations, préoccupations et propositions formulées par les membres

de l'Institution au cours de l'examen du dossier.

Plus de 5,2 milliards FCFA pour 2027

Pour l'exercice 2027, le projet de budget du Conseil économique et social est arrêté à 5 295 640 355 francs CFA. Ce montant représente une progression de 13,94 % par rapport au budget consolidé de l'exercice 2026.

Cette programmation financière s'inscrit dans le cadre des prévisions du Cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) 2027-2029. Elle vise à assurer une répartition des crédits entre les différentes actions, activités et lignes budgétaires nécessaires au fonctionnement de l'Institution et à la réalisation de ses missions.

L'élaboration de ce budget répond également à une procédure institutionnelle précise. Le CES établit son projet de budget prévisionnel, qui est ensuite transmis au ministre chargé de l'Économie et des Finances. Après les concertations requises avec l'Institu-

tion, les crédits proposés sont intégrés au projet de budget général de l'État.

Des échanges avant le vote

Après la présentation du rapport de la Commission, les Conseillers ont engagé les discussions autour des différentes composantes du projet de budget. Plusieurs observations ont été formulées et des éclaircissements ont été sollicités sur certains aspects de la programmation financière.

Le président du CES, Abdoulaye BIO TCHANÉ, a apporté les réponses et précisions nécessaires aux préoccupations soulevées au cours des échanges.

Au terme de l'examen et des discussions, le projet de budget du Conseil économique et social pour l'exercice 2027 a été soumis au vote. Il a été adopté à l'unanimité des Conseillers, consacrant ainsi l'approbation du cadre financier devant accompagner la mise en œuvre des activités de l'Institution au cours du prochain exercice.

Emeric Joël ALLAGBE



VIE PARLEMENTAIRE

Le RFFP-B mise sur le bien-être au travail pour renforcer la performance



Le Réseau des Femmes Fonctionnaires Parlementaires du Bénin (RFFP-B) a organisé, vendredi 18 septembre 2026, à l'Hémicycle du Palais des Gouverneurs, un séminaire de formation consacré au bien-être au travail, à l'intelligence émotionnelle et à la gestion du stress. Une rencontre destinée à renforcer les capacités du personnel parlementaire et à promouvoir un environnement professionnel propice à une performance durable.

Placée sous le thème « Bien-être au travail, intelligence émotionnelle et gestion du stress : les clés d'une performance durable

», cette session de formation a réuni des personnels civils et militaires de l'Assemblée nationale autour de plusieurs communications axées sur les enjeux humains et professionnels liés au milieu de travail.

Les travaux ont été officiellement lancés par Boniface KIATTI, Secrétaire général administratif adjoint, représentant le Président de l'Assemblée nationale, le Professeur Joseph Fifamin DJOGBENOU. À travers cette initiative, le RFFP-B entend contribuer à une meilleure prise en compte des facteurs humains dans la recherche de l'efficacité et de la qualité du ser-

vice parlementaire.

Plusieurs experts ont apporté leur contribution aux échanges. Il s'agit notamment de Fulbert ACAPO, André DOSSA et la capitaine-major Aurore KINSY, qui ont entretenu les participants sur les mécanismes permettant de mieux gérer les émotions, prévenir le stress professionnel et préserver son équilibre dans un environnement de travail exigeant.

À l'ouverture des travaux, la présidente du RFFP-B, Vioutou Estelle AKPLOGAN, a salué le leadership du Président de l'Assemblée nationale et son

engagement en faveur de l'épanouissement des femmes. Elle a également exprimé sa reconnaissance aux autorités administratives, aux membres du Réseau pour leur mobilisation, ainsi qu'au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), à travers le PARCPoGE, pour son accompagnement.

Au-delà de la formation, cette rencontre s'inscrit dans une dynamique visant à promouvoir une culture professionnelle davantage centrée sur l'humain. Pour le RFFP-B, la qualité du cadre de travail, la maîtrise des émotions et une meilleure ges-

tion du stress constituent des leviers importants pour favoriser l'épanouissement du personnel et soutenir durablement la performance institutionnelle.

À travers ce séminaire, le Réseau des Femmes Fonctionnaires Parlementaires du Bénin réaffirme ainsi sa volonté de contribuer à la construction d'un environnement parlementaire où bien-être, développement professionnel et efficacité institutionnelle vont de pair.

Emeric Joël ALLAGBE



RÉGULATION SANITAIRE

L'ARS renouvelle son collège et renforce son dispositif de régulation



Les neuf membres de la deuxième mandature de l'Autorité de Régulation du Secteur de la Santé (ARS) ont officiellement pris fonction vendredi 18 septembre 2026. Installés au Palais de la Marina sous la présidence du Chef de l'État, Romuald WADAGNI, ils sont ap-

pelés à contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et au renforcement de la régulation du système sanitaire béninois.

Une nouvelle étape s'ouvre pour l'Autorité de Régulation du Secteur de la Santé. Nommés par décret n° 2026-614 du 14

septembre 2026, les neuf membres de la deuxième mandature de l'institution ont été officiellement installés dans leurs fonctions, vendredi dernier, au Palais de la Marina.

La cérémonie, présidée par le Président de la République, Romuald WA-

DAGNI, a marqué la prise de fonction effective du nouveau collège. Elle intervient dans le cadre de la consolidation du dispositif national de régulation du secteur de la santé.

Une mission axée sur la qualité des soins

S'adressant aux nouveaux membres, le Chef de l'État les a félicités pour leur nomination et les a invités à mesurer la portée de la mission qui leur est confiée. Leur mandat devra notamment contribuer à renforcer les mécanismes de régulation et à favoriser une amélioration durable de la qualité des soins.

Au-delà de leur installa-

tion officielle, cette nouvelle mandature devra poursuivre les efforts visant à garantir un fonctionnement plus efficace du système sanitaire, dans l'intérêt des professionnels de santé et des populations.

La mise en place de ce nouveau collège vient ainsi réaffirmer la volonté de renforcer la régulation du secteur sanitaire au Bénin. Les neuf membres sont désormais appelés à exercer pleinement leurs responsabilités au sein de l'ARS et à contribuer, dans le cadre de leur mandat, à l'amélioration continue du système de santé.

Emeric Joël ALLAGBE



CULTES ENDOGÈNES

Abomey-Calavi : les manifestations Egun-gun suspendues jusqu'à nouvel ordre



La mairie d'Abomey-Calavi met un coup d'arrêt temporaire aux manifestations publiques du culte Egun-gun sur l'ensemble du territoire communal. La décision, prise le vendredi 18 septembre 2026 par le maire Nathanaël Koty, intervient dans un

contexte de réorganisation de la représentation de ce culte traditionnel.

Les manifestations liées au culte Egun-gun sont désormais suspendues dans toute la commune d'Abomey-Calavi. À travers une correspondance

officielle en date du vendredi 18 septembre 2026, le maire Nathanaël Koty a instruit les responsables concernés de mettre fin, jusqu'à nouvel ordre, à toute activité publique relevant de cette pratique traditionnelle.

La mesure concerne notamment l'organisation, la facilitation et la participation aux manifestations Egun-gun. Les responsables de couvents, les dignitaires et les différents acteurs impliqués dans ces cérémonies sont ainsi appelés à veiller au strict respect de la décision municipale.

Une mesure liée à une réorganisation

Selon les éléments communiqués par la mairie, cette suspension s'inscrit dans le cadre des travaux de réorganisation et de clarification de la représentation du culte Egun-gun dans la commune.

L'autorité municipale entend ainsi favoriser une meilleure structuration et un encadrement plus clair des acteurs et des couvents concernés avant une éventuelle reprise des manifestations. Pour l'heure, aucune date n'a été annoncée pour la levée de la mesure.

La mairie met en garde les contrevenants

Face à cette décision, les

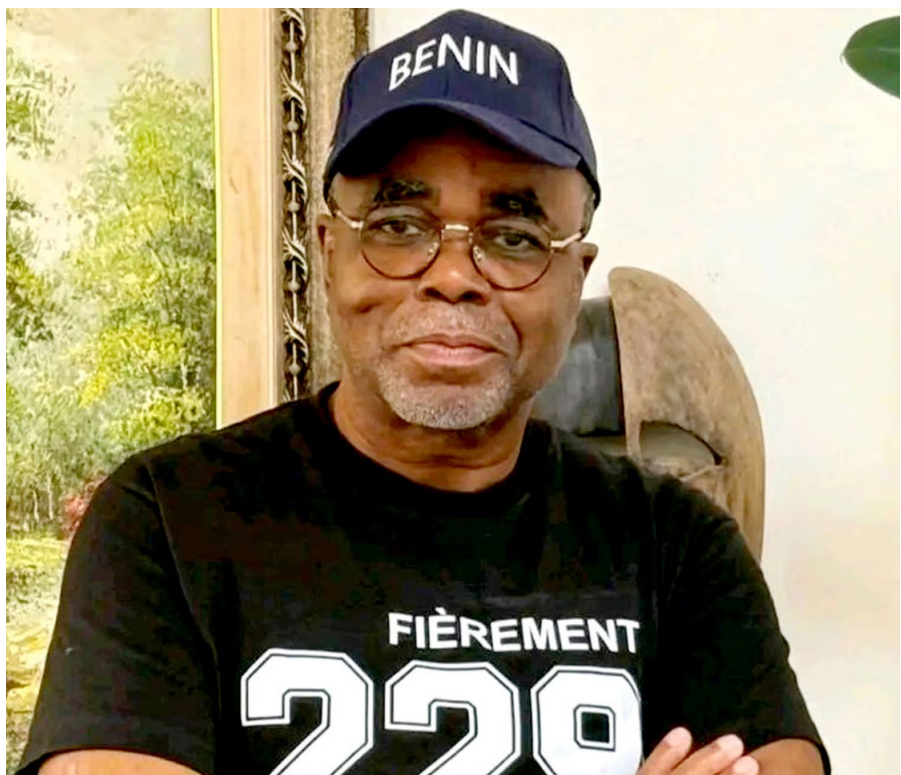
responsables des couvents sont invités à sensibiliser leurs communautés afin d'éviter toute violation de la mesure. Le maire Nathanaël Koty rappelle que toute personne qui s'opposerait à cette interdiction s'expose aux sanctions prévues par les lois et règlements en vigueur en République du Bénin.

La suspension reste donc effective sur l'ensemble du territoire de la commune d'Abomey-Calavi jusqu'à nouvel ordre, dans l'attente de l'aboutissement du processus de réorganisation engagé autour de la représentation du culte Egun-gun.

Emeric Joël ALLAGBE

ESPACES PUBLICS

Cotonou passe à l'offensive dès lundi



(À quand le tour de Porto-Novo, Abomey-Calavi, Parakou et autres villes du Bénin ?)

Après plusieurs mois de sensibilisation, les autorités municipales passent à la phase opérationnelle pour libérer les espaces publics occupés et renforcer l'ordre urbain. Une démarche qui pourrait relancer le débat sur la gestion des emprises publiques dans les autres

grandes villes du pays.

C'est désormais le temps de l'action à Cotonou. Après une longue période consacrée à la sensibilisation des occupants, les autorités municipales annoncent le démarrage, dès ce lundi, d'une opération de libération des espaces publics.

L'opération concerne les espaces publics occupés de ma-

nière irrégulière, notamment ceux utilisés pour des activités commerciales ou diverses installations qui empiètent sur les emprises destinées à l'usage collectif.

Pendant plusieurs mois, les autorités ont privilégié la sensibilisation et l'information des personnes concernées. Cette période devait permettre aux occupants de se conformer aux dispositions en vigueur et de libérer volontairement les espaces concernés.

Désormais, la phase opérationnelle s'ouvre. À travers cette initiative, la municipalité entend rétablir la vocation des espaces publics, faciliter les déplacements et contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

Une problématique qui dépasse Cotonou

La situation des espaces publics ne concerne toutefois pas uniquement la capitale économique. Dans plusieurs villes bé-

ninoises, l'occupation des trottoirs, des abords des voies, des places publiques et d'autres emprises constitue également une réalité visible.

D'où une interrogation qui ne manquera pas de susciter des réactions : après Cotonou, à quand le tour de Porto-Novo, Abomey-Calavi, Parakou et des autres grandes communes ?

La question est d'autant plus importante que l'assainissement urbain et la libération des emprises publiques nécessitent une action cohérente et durable. La multiplication des installations sur les espaces réservés à la circulation ou à l'usage collectif pose, dans plusieurs localités, des questions de mobilité, de sécurité, de salubrité et d'organisation urbaine.

L'expérience de Cotonou sera donc particulièrement observée. Elle permettra notamment d'apprécier la capacité des autorités à conjuguer sensibilisation, application des règles et accompa-

gnement des acteurs concernés.

Vers une dynamique nationale ?

Le lancement de cette opération pourrait ainsi constituer un signal pour les autres municipalités. Chaque ville étant confrontée à des réalités spécifiques, les modalités d'intervention peuvent naturellement différer. Mais l'objectif demeure le même : préserver les espaces publics et garantir leur accessibilité à tous.

En attendant de voir quelles autres communes emboîteront le pas à Cotonou, la capitale économique ouvre une nouvelle séquence dans la gestion de son domaine public.

Après des mois de sensibilisation, Cotonou passe à l'action. La prochaine étape pourrait-elle concerner les autres grandes villes du Bénin ?

Emeric Joël ALLAGBE

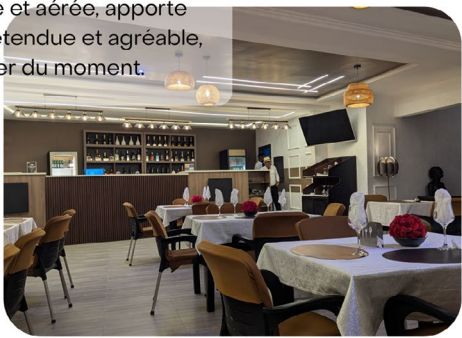
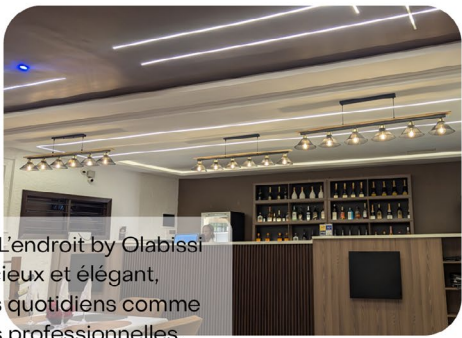


L'endroit by Olabissi

Hall principal & terrasse



Le hall principal de L'endroit by Olabissi offre un cadre spacieux et élégant, idéal pour les repas quotidiens comme pour les rencontres professionnelles. La terrasse, ouverte et aérée, apporte une atmosphère détendue et agréable, parfaite pour profiter du moment.



A propos

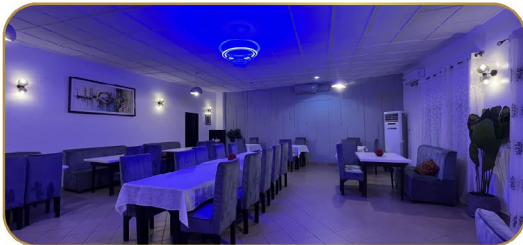
Situé à Porto-Novo, Oganla, en face du Ministère de l'Enseignement Primaire, L'endroit by Olabissi est un cadre prestigieux qui incarne l'élégance, le raffinement et l'excellence de service. Véritable adresse de référence, le restaurant se distingue par son ambiance soignée et son attention portée aux moindres détails. Lieu de rencontre privilégié des personnalités, des officiels et des cadres, L'endroit by Olabissi s'impose comme un symbole de standing et de convivialité. L'établissement propose une sélection exquise de mets, alliant les saveurs authentiques du Bénin à des inspirations culinaires modernes, pour offrir à chaque client une expérience gastronomique unique. Plus qu'un restaurant, L'endroit by Olabissi est un espace d'exception dédié à l'organisation de cocktails, dîners de gala et événements prestigieux, avec un accompagnement sur mesure.



Véritable atout du restaurant, le jardin verdoyant offre un environnement naturel et apaisant. Il constitue le lieu idéal pour l'organisation de réceptions, mariages et événements en plein air dans un cadre chic et harmonieux.

Grand jardin verdoyant

Salle VIP



Pensée pour une clientèle exigeante, la salle VIP propose un espace privé, raffiné et confortable, adapté aux réunions, rencontres d'affaires et événements exclusifs en toute discrétion.

Salon Privé



Le salon de L'endroit by Olabissi offre une ambiance cosy et chaleureuse, idéale pour des moments de détente, des échanges confidentiels ou des rendez-vous en petit comité.



Service traiteur

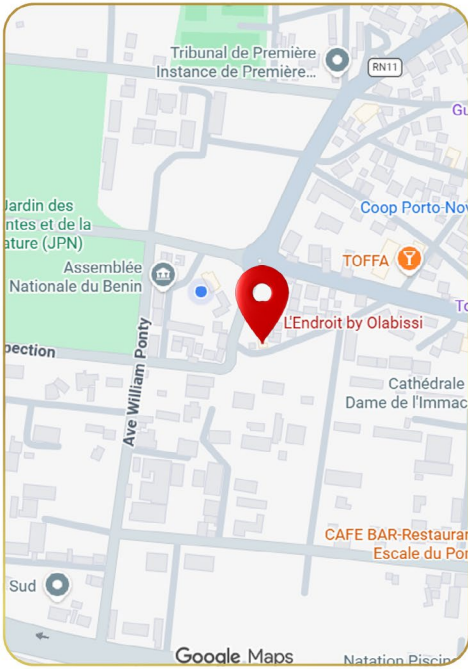


Le restaurant propose un service traiteur haut de gamme, avec des menus personnalisés alliant qualité, créativité et authenticité, adaptés à tous types d'événements.



L'Endroit By Olabissi
FJF8+3WF, Ave William Ponty,
Porto-Novo
☎ 01 60 13 56 56
✉ lendroitporto@gmail.com

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
📍 L'endroit by olabissi
📷 lendroit_restaurantpn
📍 L'endroit by olabissi - Restaurant/PN



@Copyright2026

Deux espaces d'exception, UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.



Les résidences

FENOOU

Votre confort, notre priorité



Chambres privées et
cuisine conviviale



Luxe et confort,
décor authentique



Emplacement
stratégique



Groupe électrogène
disponible



ELONA HOUSE



Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE
SUR LES DEUX SITES